

Cri d'alerte, la santé en danger !

L'ALCOOL: un problème de santé publique

Quelques chiffres clés

Les conséquences médicales, familiales, socioprofessionnelles et économiques d'une consommation excessive d'alcool justifient pleinement la mise en œuvre d'efforts thérapeutiques, afin de prendre en charge une authentique affection sous-tendue par des mécanismes.

En France, la consommation annuelle d'alcool pour, par habitant est estimée à 11,41L (tous âges confondus).

Les français ont dépensé sur une année (1989) 71 milliards de francs de boissons alcoolisées (à domicile), 42 milliards pour le tabac et 19 milliards pour les boissons non alcoolisées. (soit plus de 48 millions d'euros).

25 % des condamnations prononcées par les tribunaux correctionnels français l'ont été pour conduite en état d'ivresse. Ce pourcentage est supérieur à 44 % dans 15 tribunaux de la région Ouest. Le maximum : 67 %.

On dénombre en France environ 5 millions de buveurs excessifs, exposés de par leur consommation d'alcool à des difficultés d'ordre médical, psychologique et social, parmi lesquels près de 2 millions sont alcooliques dépendants.

L'alcool intervient comme facteur de risque et/ou facteur directement causal dans 25 % de l'ensemble des maladies.

En médecine générale, les patients ayant un risque lié à l'alcool et ceux souffrant d'une pathologie liée à l'alcool représentent 20 % des consultants adultes (30 % pour les hommes et 11 % pour les femmes). En 2005 on constate presque une parité hommes/femmes : 60 - 40%.

Dans 5 % des cas, il s'agit d'alcooliques dépendants. Les études cliniques évaluant l'impact d'interventions dites brèves, conduites en médecine ambulatoire, en ont démontré l'utilité et l'efficacité.

De 20 à 30 % des hommes hospitalisés et 10 % des femmes hospitalisées ont une consommation nocive d'alcool qui devrait être diagnostiquée et traitée.

En milieu hospitalier, 10 % des séjours chez les hommes et 5 % de ceux des femmes sont liés aux complications de l'alcoolisme.

De 30 à 40 % des accidents mortels de la circulation, de 10 à 20 % des accidents du travail et 20 % des accidents domestiques sont liés à l'alcool.

L'alcool est rendu responsable d'environ 2 suicides sur 4. La mortalité imputable à l'alcool se situe entre 40000 et 50000 morts par an, représentant 10 % de la mortalité toutes causes confondues. La mortalité concerne essentiellement la

population jeune et active. Avec une augmentation de plus de 18 % en dix ans, touchant d'avantage les femmes que les hommes.

Le coût social global lié aux problèmes d'alcool est de 115,4 milliards de francs (92 pour le tabac et 13,3 pour les drogues illicites), soit environ 1 % du PIB (Produit Intérieur Brut). Une augmentation importante de 9 % est constatée fin 2005.

Les jeunes et l'alcool : Attention danger !

Tous les chiffres le démontrent, la consommation d'alcool est un phénomène qui prend de l'ampleur chez les adolescents. D'après les études de l'INPES, 22 % des jeunes de 15 ans consomment de l'alcool une fois par semaine, ce pourcentage croissant à mesure que l'âge augmente, pour atteindre 70 % à 24 ans. La voix des Parents donne la parole à un psychiatre spécialisé dans l'addictologie des jeunes, pour parler d'un problème vis-à-vis duquel la vici lance des parents est essentielle. La vigilance des parents, des amis, de l'environnement est essentielle. Il faut féliciter les associations de lutte contre l'alcoolisme, pour leur travail sur le terrain. Car en dehors de l'Alcool il n'y a pas de traitement curatif d'où l'importance de l'environnement.

Questions au Pr. Michel Reynaud, psychiatre, chef du service de psychologie et d'addictologie de l'hôpital Paul-Brousse à Villejuif (Val de Marne).

1 - Q: Quelle est la position des parents face à ce dilemme?

- R: Beaucoup de parents s'inquiètent d'une certaine banalisation de la consommation d'alcool chez les jeunes, qui semblent s'en procurer aisément et en consommer parfois de manière importante. Doit-on aujourd'hui tirer la sonnette d'alarme en ce qui concerne l'alcool et les jeunes?

2 - Q: Comment expliquez vous les baisses et les fluctuations ?

- R: Alors que la consommation générale d'alcool a tendance à diminuer en France depuis une vingtaine d'années, la consommation des jeunes augmente. Elle augmente selon des modes socioculturels qui leur sont propres, c'est-à-dire des alcoolisations importantes et aiguës, ce qui n'est pas le cas des personnes plus âgées, qui ont une consommation régulière, qui peut être éventuellement exagérée à l'occasion des repas.

3 - Q: Action et différence sont ils compatibles?

- R: Ce qui est terrible, c'est que la différence entre le festif et le dangereux n'est pas net et que la majorité des patients n'en connaissent pas la frontière.

La Drogue

Les constats sur le développement de la toxicomanie sont partiels et, pour ce qui touche les grands nombres, ils sont entachés d'une importante marge d'approximation. Il demeure une réalité que personne ne conteste et dont malheureusement nous, nous sommes sûrs: Lorsqu'elle survient, la toxicomanie touche effectivement la jeunesse ; les familles sont alors directement au cœur de ce douloureux problème.

Il faut lever nos boucliers, être solidaires aux politiques de lutter contre ce fléau. De telles politiques passent obligatoirement par le renforcement de toutes interventions à l'intérieur comme à l'extérieur d'une action globale : prévention et recherches, répression applicable sur le trafic. Le cadre de « L'action » implique la concertation entre tous, la mise en œuvre des moyens nécessaires à son efficacité. Il est urgent de mettre la Communauté européenne, internationale, face à ses responsabilités.

En réalité, il serait dangereux, criminel en une telle matière, que ce qui est « Pseudo interdit à Paris » et constitue un délit, soit autorisé ou dépénalisé dans d'autres départements, ou pays, en étant le fruit qui tue dans une autre capitale de la communauté. A vouloir trop de libéralisme comme en Belgique ou autres c'est: «Le trou aux Enfers».

La libre circulation des personnes et des biens au 1er janvier 1993, a constitué un plus humain, social, culturel et économique qui ne doit pas être exploité pour accélérer la pénétration de la drogue. Tarir à la source des productions telles le : pavot, cocaïne, haschich sur certains territoires et régions plus proches de nous qu'on ne l'imagine: «Tel la Hollande, l'Espagne, le Maroc, etc». Il n'y a pas de « petites, douces, grandes ou dures drogues » Isolement égal drogue.

Acheter celles-ci coûte très cher et les toxicomanes ne disposent pas de ressources. Constat : Toxicomanie et délinquance se nourrissent l'une de l'autre. Il faut redoubler d'efforts pour garantir l'égalité des chances pour toutes les familles, quelles que soient l'origine ethnique, le milieu social, culturel, substantiel et surtout face à l'accès à l'enseignement, l'information, les équipements de loisirs et de sports. Le produit des grands laboratoires, la substitution d'un produit par un autre, est un soulagement temporaire, ces actes ne changent-ils pas le fond du problème ? Si c'est le cas la délinquance n'ira donc pas de paire avec.

Placide Patrick Juan